



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 novembre 2024



### **Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école : la FCPE a conçu un numéro spécial de la Revue des parents, entièrement gratuit**

A l'occasion de la journée de lutte contre le harcèlement, la FCPE met à disposition des parents d'élèves [un supplément spécial de la Revue des parents](#) qui a vocation à donner des pistes d'actions concrètes aux parents pour lutter contre ce fléau.

Car, si le phénomène est aujourd'hui bien identifié, sa prise en charge demeure très dépendante de la formation des personnels et des ressources de chaque établissement. Or, des solutions sont possibles : il existe une large palette d'outils à disposition des familles d'enfants victimes pour donner l'alerte, des initiatives mises en place dans certains établissements sont concluantes...

Mais au-delà des outils proposés par la FCPE, comment écouter, repérer et accompagner les enfants lorsque les premiers signaux de harcèlement apparaissent, quand il manque tant d'adultes au sein des établissements scolaires ? Pour lutter réellement contre les effets de meute, la FCPE demande sans tarder une conférence nationale avec tous les acteurs de la communauté éducative et les associations, institutions reconnues et actives dans la lutte contre le harcèlement sous toutes ses formes.

Nous demandons le renforcement de l'éducation aux médias et à la vie numérique à toutes les étapes de la scolarité et que les parents soient impérativement associés à la lutte contre le harcèlement.

Pour la première fédération des parents d'élèves de l'école publique, la mesure urgente à prendre est de recréer massivement des postes d'enseignants, de personnels de vie scolaire, de direction, de santé scolaire... plutôt que d'envisager la suppression de 4000 postes à la rentrée 2025.

[Le padlet de la FCPE](#) pour dire non au harcèlement  
[Les 20 mesures pour l'école](#) proposées par la FCPE

## À propos de la FCPE

Première fédération de parents d'élèves, forte de plus de 140 000 adhérents, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires. La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, qui agit sur l'ensemble du territoire hexagonal comme dans les territoires ultramarins. Elle est également présente dans les établissements français à l'étranger.

[fcpe.asso.fr](http://fcpe.asso.fr)

### Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :  
06 82 81 40 82 / [fcpecom@fcpe.asso.fr](mailto:fcpecom@fcpe.asso.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)